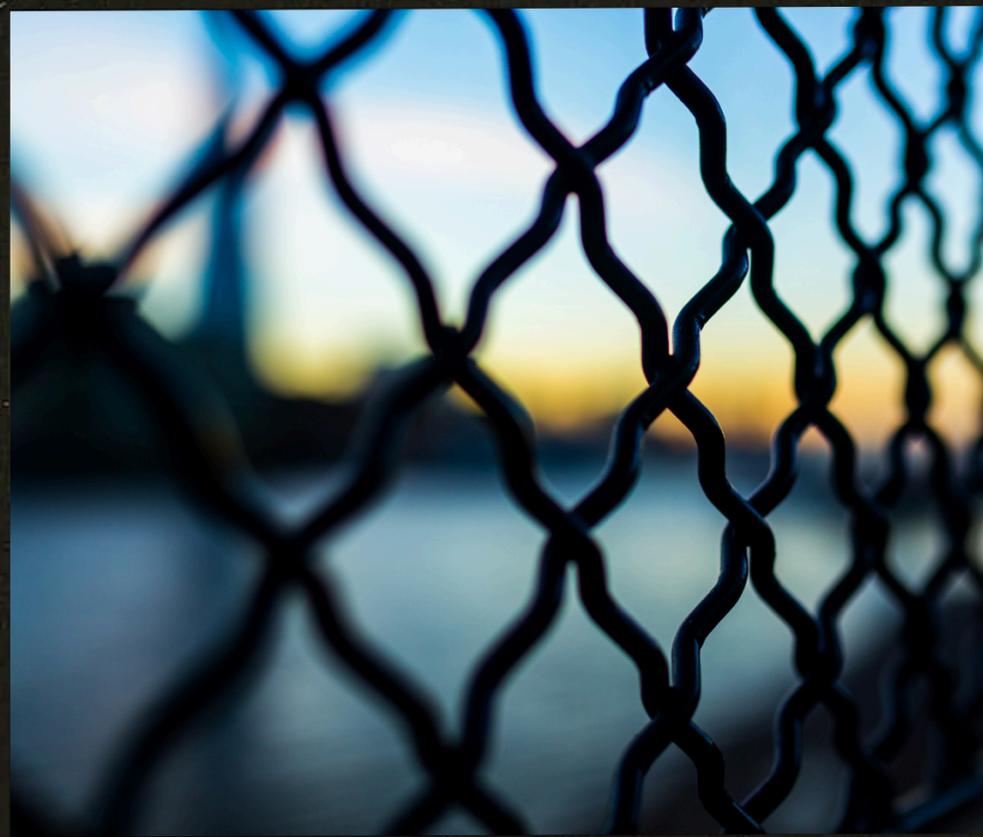


LA QUALITÉ RELATIONNELLE

Interaction nécessaire entre conduites de contrôle et de proximité de surveillants exerçant auprès de jeunes privés de liberté

EL GUENDI Sarah - Chercheuse en criminologie (PhD) -
Université de Liège / MATHYS Cécile Professeure en
criminologie - Université de Liège



COMPRENDRE LE DÉPLOIEMENT DU PROJET INDIVIDUEL DU JEUNE PRIS EN CHARGE AU CCMD AU DÉPART DE LA PERCEPTION DES INTERVENANTS TRAVAILLANT AU CCMD.

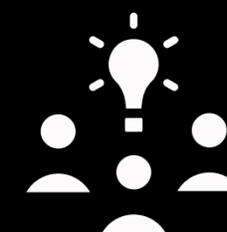
INTRODUCTION

AXE 2

Application du dessaisissement au ccmd et déploiement du projet individuel du jeune

AXE 1

Perception
du dessaisissement



AXE 3

Proposition d'alternatives au dessaisissement et/ou ccmd = comment prendre en charge les mineurs de 16 à 23/25 ans en conflit avec la loi?

CONTEXTE

Le centre communautaire pour mineurs dessaisis de Saint-Hubert :

- Prise en charge jusqu'à 12 jeunes hommes âgés de 16 à 23 ans, sous jugement de dessaisissement
- Décret 14 mars 2019 relatif à la prise en charge en Centre communautaire des jeunes ayant fait l'objet d'un dessaisissement.

Prononcé d'un jugement de dessaisissement sur base de :

- L'article 57 bis de la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse, à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction et à la réparation du dommage causé par ce fait
- Ou article 125 du décret du 18 avril 2018 portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse.

Critiques du système de dessaisissement sur plusieurs aspects



CANVA STORIES P20

OBJECTIF

Comprendre la façon dont se vit l'interaction entre les pratiques de contrôle et de proximité des surveillants auprès de jeunes privés de liberté



NOTRE RÉFLEXION

RÉFLEXION SUR LES CONDUITES DE CONTRÔLE ET DE PROXIMITÉ DE SURVEILLANTS
EXERÇANT AUPRÈS DE JEUNES PRIVÉS DE LIBERTÉ



PARTICIPANT.E.S

Entrevues individuelles
avec les intervenant.e.s
du centre fermé



MÉTHODES D'ANALYSE

Analyse par
théorisation ancrée



SURVEILLANCE PROCHE

PEUX-T-ON CONSIDÉRER L'INSTITUTION FERMÉ UNIQUEMENT À TRAVERS LE PRISME DE LA DOMINATION ET DE L'ASYMÉTRIE DE POUVOIR ?

- Établir **des relations sincères et authentiques** avec les jeunes détenus
- Créer un climat de **confiance et de respect mutuel**
- Reconnaître, encourager, et développer **les capacités et le potentiel** de chaque jeune
- Sensibiliser les jeunes à l'importance de **la réinsertion sociale**
- Réduire les coûts et les impacts négatifs d'une surveillance coercitive en favorisant **des méthodes plus humanistes et participatives**
- Promouvoir un environnement où les jeunes se sentent **entendus et soutenus** dans leur processus de réhabilitation
- Équilibrer **le contrôle et la proximité**, réduisant le coût de la domination

SURVEILLANCE DISTANTE

PEUX-T-ON CONSIDÉRER L'INSTITUTION FERMÉ UNIQUEMENT À TRAVERS LE PRISME DE LA DOMINATION ET DE L'ASYMÉTRIE DE POUVOIR ?

- Adopter **une surveillance en retrait** tout en développant des relations positives avec les jeunes
- S'impliquer de manière **moins prononcée** dans les activités de formation et interactions personnelles
- Maintenir **une distance professionnelle** tout en montrant un intérêt sincère pour le bien-être des jeunes
- Garantir un contrôle **objectif et impartial** de la situation.
- Maintenir une relation de **confiance et de respect mutuel** malgré une approche en retrait



DISCUSSION

DES FORMES DE SAVOIRS ET DE CONTRE-SAVOIRS

- Des savoirs institutionnels
- Des savoirs expérimentales
- Des contres-savoirs

UNE DYNAMIQUE DE POUVOIR EN CONSTANTE NÉGOCIATION

- Une approche pédagogique et non coercitive
- Un respect des règles institutionnelles dans leur objectif fondamental
- Une influence sur le développement personnel des jeunes

CLIMAT SOCIAL

- Un climat de coopération favorisant ainsi la sécurité et l'adaptation
- Des échanges mutuels constructifs et des retours positifs
- Engagement dans un processus de réinsertion



CONCLUSION

- Révéler la complexité des relations entre intervenants et jeunes détenus, marquées par une dualité ainsi que **des moments de proximité et de confiance**
- Dépasser **l'application des règles** de sécurité en impliquant un engagement actif avec les jeunes pour développer des relations solides
- Intégrer à la fois **sécurité et humanisation**, prouvant que ces objectifs peuvent coexister harmonieusement.

MERCI POUR VOTRE
ATTENTION !

